

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

Marché 2022-12 Solution de vote électronique pour l'Université Rennes 2

2 – Objet

La présente consultation concerne les prestations de vote électronique ainsi que l'expertise indépendante du système de vote électronique retenu par l'Université Rennes 2.

Les prestations concernent des renouvellements complets ou partiels des instances concernées organisés sous les modalités suivantes :

- scrutins de listes, à un tour, à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage.
- scrutin uninominal majoritaire à un tour si un seul et unique siège est à pourvoir.

Le détail prévisionnel et non exhaustif des scrutins est fourni à titre indicatif dans le CCTP.

La mise en place d'une expertise indépendante dans le cadre des opérations électorales, permettra de vérifier le respect des objectifs de sécurité et de confidentialité du système de vote.

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :
code CPV : **72212900-8** : Services de développement de logiciels divers et systèmes informatiques

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre de :

- Lot 1 : 800 000 € HT
- Lot 2 : 200 000 € HT

3.2 – Valeur estimée

Sans objet.

3.3 – Allotissement

Les prestations sont réparties en 2 lots :

- Lot n°1 : Mise en place d'une solution de vote électronique, organisation et assistance à la conduite des élections
- Lot n°2 : Expertise indépendante du système de vote électronique retenu par l'Université Rennes 2

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Part à commandes

Les candidats répondant au lot n°2 devront obligatoirement chiffrer les prestations suivantes :

- Assister l'établissement sur la question du choix du niveau de risque du scrutin ;
- Assister l'établissement sur le choix des modalités d'authentification des électeurs ;
- Assistance et présence physique ou à distance lors de la réunion de scellement des urnes et lors de la séance de clôture du scrutin ;
- En cas de contentieux, aide à la rédaction des réponses aux questions portant sur le domaine de l'expertise.

Les candidats ont par ailleurs toute liberté de proposer des prestations complémentaires libres qui devront être spécifiés sur les documents de soumission de leur offre. Celles-ci ne seront pas intégrées dans l'analyse à périmètre égal des offres techniques et financières des candidats. En revanche s'il apparaît que des prestations complémentaires proposées librement par le candidat déclaré attributaire du marché sont en rapport direct avec l'objet du marché et le cahier des charges, l'acheteur pourra décider de les retenir lors de la signature du marché.

3.8 – Durée du marché

L'accord-cadre prend effet à la date de notification pour une période initiale de **1 an ferme** à compter de cette date et pourra être tacitement reconduit 3 fois pour des périodes de 1 an, soit une durée totale maximale de 4 années.

3.8 – Lieux d'exécution

Les prestations seront exécutées dans les locaux du titulaire ainsi que dans ceux de l'Université dont l'adresse est la suivante :

Campus Villejean
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 RENNES Cedex

3.9 – Visite des lieux

3.9.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.9.2 – Visite facultative

Sans objet.

3.10 – Critères de jugement

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- **Pour le lot n°1 :**

Critères	Coefficient de pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée notamment à partir des éléments indiqués dans le Cadre de Réponses Techniques et Administratives (CRTA) et dans le mémoire technique	60
<i>Sous-critère 1 : Capacités techniques du candidat et expériences de réalisations de projets similaires, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur</i>	20
<i>Sous-critère 2 : Méthodologie et fonctionnalités de la solution proposées</i>	20
<i>Sous-critère 3 : Ergonomie et simplicité d'utilisation de la solution proposée</i>	10
<i>Sous-critère 4 : Assistance aux électeurs</i>	5
<i>Sous-critère 5 : Délais lors des étapes de l'organisation du scrutin</i>	5
PRIX des prestations en € HT suivant l'Annexe n°1 – Bordereau des Prix Unitaires	40

- **Pour le lot n°2 :**

Critères	Coefficient de pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée notamment à partir des éléments indiqués dans le Cadre de Réponses Techniques et Administratives (CRTA) et dans le mémoire technique	60
<i>Sous-critère 1 : Modalités et délais des prestations</i>	40
<i>Sous-critère 2 : Capacités techniques du candidat et expériences de réalisations de projets similaires, notamment dans le domaine de de l'enseignement supérieur</i>	20
PRIX des prestations en € HT suivant l'Annexe n°1 – Bordereau des Prix Unitaires	40

Le critère **PRIX**, pour les deux lots, sera analysé sur la base d'un panier type composé des prestations prévues pour les prochaines années et listées à titre indicatif dans le CCTP.

4 – Analyse des offres

Lot 1 - Mise en place d'une solution de vote électronique, organisation et assistance à la conduite des élections

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 4

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Lot 2 - Expertise indépendante du système de vote électronique retenu par l'Université Rennes 2

Nombre d'offre reçue : 1

Nombre d'offre reçue de la part de PME : 1

Nombre d'offre reçue par voie électronique : 1

5 – Attribution

Lot 1 - Mise en place d'une solution de vote électronique, organisation et assistance à la conduite des élections

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : NEOVOTE, 25 Rue Lauriston - 75116 Paris

Département de l'entreprise : 75 – Département de Paris

Adresse internet : <https://www.neovote.com/>

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 20/07 /2022

Valeur totale finale du lot : 800 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Non

Lot 2 - Expertise indépendante du système de vote électronique retenu par l'Université Rennes 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : ITEKIA, 20 Chemin de Chagnac - 26450 CHAROLS

Département de l'entreprise : 26 - Drôme

Adresse internet : <https://www.itekia.com/>

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 20/07 /2022

Valeur totale finale du lot : 200 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Non

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

22, mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Tél : 02 53 46 79 83

Courriel : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage

Pôle Commande Publique

(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr

<https://www.univ-rennes2.fr/>

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n°22-65722

Date d'envoi à la publication : 09/05/2022

Date de publication : 09/05/2022

Avis JOUE n°2022/S093-255244

Date d'envoi à la publication : 09/05/2022

Date de publication : 13/05/2022

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 20 juillet 2022